



Association québécoise
des infirmières et infirmiers
en santé mentale
(AQIISM)



AIDE-MÉMOIRE POUR LA PLANIFICATION DU CONGÉ DES PERSONNES À RISQUE SUICIDAIRE

- Déterminer de manière collaborative avec la personne à risque et un membre de son entourage, si cela est possible, son plan de sécurité qui lui servira notamment de rappel si elle se trouve en situation à risque, ou procéder à son ajustement. Utiliser le dépliant *Prendre congé en toute sécurité.*
- Transmettre, avec l'accord de la personne, des informations à ses **proches** sur le risque suicidaire actuel et sur les moyens potentiels pour l'accompagner et la soutenir efficacement.
- Lors d'un **congé temporaire**, préciser avec la personne et ses proches le moment prévu pour le retour à l'unité de même que les coordonnées de l'intervenant à rejoindre en cas de retard.
- Lors d'un **congé définitif** ;
 - Identifier une personne ressource responsable du suivi externe ;
 - Faire parvenir à la personne ressource toute l'information pertinente sur la situation clinique de l'utilisateur incluant la présence d'un risque suicidaire ;
 - Déterminer une date de rendez-vous de suivi avant le départ ;
 - Transmettre ces informations à l'utilisateur et à ses proches s'il y a lieu.
- Avant le départ, **réévaluer le risque suicidaire** de la personne ;
- Documenter au dossier les activités de planification du congé réalisées, les résultats de la réévaluation du risque suicidaire, ainsi que les réactions de la personne.

Références : <https://www.aqiism.org/prevention-du-suicide/generalites/references/>



RÉSEAU QUÉBÉCOIS SUR LE SUICIDE,
LES TROUBLES DE L'HUMEUR
ET LES TROUBLES ASSOCIÉS

Reproduction autorisée avec mention de la source : Association québécoise des infirmières et infirmiers en santé mentale.